



L'édito du maire



SOMMAIRE

Edito du maire.....	p.1
Vœux à la population et bilan 2024.....	p.2
Travaux.....	p.2
Manifestations.....	p.3
Ecole.....	p.3
Brèves.....	p.4

Dans un contexte international et national dégradé, l'année 2024 a été difficile. Malgré tout, la commune a pu réaliser de nombreux investissements avec près de 200 000 € de travaux sur les bâtiments communaux dont un peu plus de 100 000 € pour les édifices religieux et funéraires. La commune a également investi près de 40 000 € pour le développement de l'activité culturelle et les associations du territoire.

L'année 2025 qui sera la dernière année complète de notre mandat, sous réserve des contraintes budgétaires à venir, sera encore une année d'investissements et de projets.

Mon équipe se joint à moi pour vous souhaiter les meilleurs vœux de nouvelle année.

Jean-Sébastien Billaud-Chaoui, Maire

Vœux à la population

Vendredi 10 janvier et samedi 11 janvier se sont déroulés les vœux à la population à Aspet et Girosp. 80 personnes environ sont venues écouter les vœux du maire et de ses adjoints lors des deux soirées. Après les discours du maire et des deux premiers adjoints, Patrick Barés et Muriel Saget, les Aspétois ont pu déguster des petits-fours préparés par l'auberge de Tailheher, le Pêché cardinal, la Maison Honoré et la boulangerie Descoins. Les vœux à la population sont un moment privilégié de convivialité et d'échanges durant lequel les habitants peuvent discuter avec les élus.





Retour sur l'année 2024

Dans son discours lors des vœux à la population Jean-Sébastien Billaud-Chaoui a rappelé les travaux réalisés en 2024 par la commune :

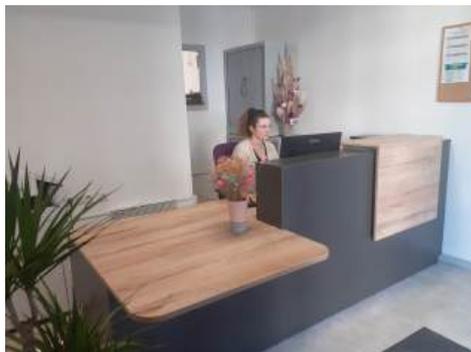
- près de 18 000 € investis pour la mise en place de l'adressage ;
- 5500 € pour la réhabilitation de l'accueil de la mairie et pour la refonte du site internet qui va être mis en ligne dans le courant du premier trimestre 2025 ;
- près de 80 000 € pour la réhabilitation des bâtiments communaux et du matériel communal ;
- près de 108 000 € pour les édifices religieux et funéraires comme précisé dans l'édito ;
- 12 000 € investis pour l'école en plus du fonctionnement habituel ;
- près de 27 500 € dédiés à la culture et 10 000 € de subventions aux associations.

Patrick Barès, 1^{er} adjoint a ainsi précisé que tous les investissements se sont faits sans augmentation de la fiscalité, celle-ci n'ayant jamais augmenté depuis le début du mandat.

M. le Maire a rappelé que le conseil municipal a décidé de rendre la médiathèque d'Aspet plus

accessible en instaurant la gratuité de l'abonnement pour tous. Le festival Aspet s'expose fut une nouvelle fois une réussite et les comités des fêtes ont permis de partager des moments joyeux et conviviaux tout au long de l'été.

Muriel Saget, 2^{ème} adjointe, a aussi rappelé l'importance accordée par les élus au volet social, avec la cantine à 1 € dont bénéficient près de 80% des familles, ou comme la mise en place de la cantine intergénérationnelle qui permet aux séniors et aux enfants de la commune de partager un moment de complicité. Elle a aussi évoqué la mise en place d'un budget participatif avec un appel à projet auprès des habitants intéressés dont la date limite de dépôt est le 23 mai 2025. Après le bilan de ces réalisations, M. le Maire a aussi insisté sur l'importance du respect des autres en rappelant que de nombreuses incivilités avaient été relevées (vitesse excessive, stationnement dangereux, irrespect des autres...). Il regrette que l'intérêt particulier prime trop souvent sur l'intérêt général et invite ceux qui le souhaitent à exprimer leurs revendications, en rappelant toutefois que le rôle d'élu doit tendre à préserver cet équilibre de l'intérêt commun. M. le Maire a enfin tenu à remercier toutes les personnes qui œuvrent au maintien d'une certaine qualité de vie à Aspet : partenaires institutionnels, élus du territoire, agents de la commune, commerçants, producteurs, agriculteurs, ambulants du marché, acteurs économiques, associations : c'est grâce à leur dynamisme qu'Aspet est une commune attractive et vivante.



Travaux

Cet hiver, des travaux importants ont été réalisés sur le bâtiment de la mairie avec notamment le désamiantage et la réfection de la toiture. L'accueil de la mairie a été rafraîchi (sol, peintures) et une nouvelle banque d'accueil avec un accès pour les personnes à mobilité réduite installée. Le rafraîchissement de l'ensemble du bâtiment se poursuit en 2025 avec la peinture des plafonds et la rénovation des sols. La mise aux normes d'accessibilité continue aussi avec la réalisation d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite, qui sera complétée par la mise en place d'une signalétique adaptée. Des travaux de plomberie ont été réalisés sur plusieurs bâtiments communaux (foyer, anciens abattoirs) et la toiture de la sacristie de l'église Saint-Martin a été remaniée (remplacement des tuiles abîmées ou cassées).

En ce qui concerne les travaux de voirie, il faut aussi rappeler la remise en état du chemin des Serres (en cours) et du chemin de Coulomé ainsi que le curage des fossés de Girosp à Gouillou réalisés par la Communauté de communes Cagire Garonne Salat.



Médiathèque

Gratuité de l'inscription depuis le 1^{er} janvier

Lors du conseil municipal du 18 décembre 2024, le conseil Municipal a voté la mise en place de l'inscription gratuite pour tous, adultes et enfants, à la médiathèque à compter du 1^{er} janvier 2025. Depuis cette date, vous pouvez donc venir vous inscrire gratuitement en présentant une pièce d'identité et un justificatif de domicile et ainsi emprunter livres, CD, DVD, jeux de société et magazines.

Animations

Après le spectacle de clown A l'ombre de mon soleil proposé le 11 décembre dernier aux familles, qui a rencontré beaucoup de succès auprès des petits comme auprès des grands, la médiathèque a organisé dans le cadre des Nuits de la lecture un conte musical avec marionnettes samedi 25 janvier, Le petit garçon qui posait trop de questions à la salle multiports.



Manifestations

Un enfant un arbre

La commune a célébré le 23 novembre dernier six enfants nés sur la commune en 2024 : Amalia, Izaou, Loup, Ayan, Éléna et Léon. Les familles réunies ont pu participer à la plantation des althea sur tige sur le terre-plein central à l'entrée d'Aspet en provenance de Saint-Gaudens. La cérémonie s'est poursuivie autour d'un verre de l'amitié à la médiathèque et les familles présentes ont reçu un livre ainsi qu'un diplôme pour chacun des enfants. Les élus tiennent à remercier tout particulièrement Alexandre Garçin qui a gracieusement participé à la plantation des arbustes et prêté son matériel pour creuser les trous.



Marché de Noël

Samedi 21 décembre a eu lieu le marché de Noël artisanal et gourmand d'Aspet avec une quarantaine d'exposants. Les visiteurs ont bravé le mauvais temps et ont pu assister à un spectacle pyrotechnique sur le Carré de la République. L'antre de feu de la compagnie "Les yeux dans le rêve" basée dans l'Ariège, a attiré un public nombreux et conquis. La commune a offert aux enfants une jolie lanterne et une papillote en chocolat, en présence du père Noël. Les adultes, quant à eux, ont pu terminer leurs achats de Noël grâce aux nombreux stands proposant des spécialités gastronomiques mais aussi de beaux objets, tout en dégustant vin chaud et friandises.



Repas des aînés

Le repas des aînés organisé par le CCAS d'Aspet s'est déroulé samedi 18 janvier. Quelques 80 convives se sont retrouvés dans la bonne humeur autour d'un bon repas concocté par les équipes du Bois Perché, dans une salle magnifiquement décorée pour l'occasion. L'animation, comprenant chansons, tours de magie et hypnose, proposée par Damien Auberti a été très appréciée.



École : repas de Noël



Le vendredi 20 décembre les aînés ont partagé le repas de Noël avec les enfants de l'école primaire. Ce fut un beau moment de convivialité. Tous ont fait honneur au menu spécial et les adultes entraînés par M. Eychenne ont enchanté les oreilles des enfants avec des chants de Noël. Pour terminer, enfants et aînés ont chanté ensemble "Vive le vent" (dont les animateurs de l'ALAE leur avaient fait réviser les paroles) dans la bonne humeur et le partage. Pour rappel, la cantine est ouverte sur réservation tous les jeudis aux personnes de plus de 60 ans souhaitant partager le repas des enfants (5€). Une belle expérience pour les aînés, un temps plébiscité par les enfants.

Incivilités

En raison des nombreuses déjections canines sur la commune qui nous sont régulièrement signalées par les habitants, nous faisons appel à votre civisme. Les propriétaires de chiens doivent prendre leurs responsabilités. Lorsque vous vous promenez dans la rue avec votre animal, conservez toujours des sacs plastiques dans votre poche.

Nous vous rappelons aussi que la vitesse maximale autorisée en ville est 50 km/h, avec des zones à 30 km/h (ou 20 km/h pour la zone de rencontre). Automobilistes, cyclistes et piétons, nous partageons tous les mêmes routes et nous faisons appel à votre prudence et à votre civisme pour respecter les vitesses autorisées.

Le stationnement sur les pelouses à côté du Pré commun était jusqu'à présent toléré les jours de marché. Toutefois vu l'état de celles-ci nécessitant de les refaire, le stationnement y sera dorénavant interdit.

Lutte contre les frelons asiatiques

La Communauté de communes Cagire Garonne Salat a engagé une démarche sur ce fléau avec la nomination d'un référent sur chaque commune et la mise en test chez un apiculteur de la commune d'un piégeage avec un piège spécifique : les premiers résultats sont satisfaisants. Dans le cadre du Plan Départemental en faveur des Pollinisateurs et de l'Apiculture de Haute-Garonne, le Département vous invite aussi à signaler les nids de frelons repérés autour de vous en vous connectant et en renseignant l'application en ligne Lefrelon.com. Si vous avez trouvé un nid de frelons asiatiques, n'essayez pas de le détruire vous-même mais faites appel à un professionnel.

Certification France Identité

Un usager détenant une identité numérique France Identité peut la faire certifier après une demande dans son application suivie d'un passage dans une mairie formée à cette démarche, ce qui est le cas pour la mairie d'Aspet. L'identité de l'utilisateur est alors vérifiée lors d'un face à face avec un agent de



mairie, au moyen d'une comparaison de ses empreintes avec celles contenues dans le titre présenté. L'identité numérique certifiée permet de réaliser à distance des démarches qui nécessitaient jusqu'alors un déplacement de l'utilisateur à des fins de vérification d'identité. Vous trouverez plus de renseignements et le descriptif de la procédure sur le site : <https://france-identite.gouv.fr/identite-numerique-certifiee/>

Adressage

Des plaques avec le numéro des habitations restent encore à récupérer au service urbanisme. Merci de venir les chercher si cela n'a pas encore été fait.

Dépôt de gerbe pour le Général Georgelin

Le 14 décembre 2024, lors des cérémonies de réouverture de Notre-Dame de Paris, Monsieur le Préfet de Région est venu déposer, à la demande de la Présidence de la République, une gerbe en souvenir du Général Jean-Louis Georgelin, au cimetière d'Aspet.



Numéros utiles

Pompiers 18/112
S.A.M.U. 15
Gendarmerie 05 61 88 40 17
CCCGS pôle Aspet 05 61 94 86 50
Déchetterie 05 61 79 59 47
S.Eaux



(Girosp, Gouillou) 05 61 88 56 64
S.Eaux (Aspet et autres) 05 62 00 72 80
Bibliothèque 05 61 88 52 55
Centre de loisirs 06 72 59 88 26
Un défibrillateur est présent sous la halle de la Mairie

Mairie d'Aspet - Place de la République, 31160 Aspet
Tel : 05 61 88 40 22 - Fax : 05 61 88 44 03 - Mel : mairie.aspet@wanadoo.fr

www.mairie-aspets.fr

Ne pas jeter sur la voie publique